

1^{er} juillet 2008

Déclaration de franchissement de seuils et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

VALEO

(Eurolist)

1- Par courrier du 1^{er} juillet 2008, la société Pardus Investments Sàrl (sise 10 avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg), contrôlée par Pardus Capital Management LP (1), a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 25 juin 2008, les seuils de 5%, 10% et 15% du capital et des droits de vote de la société VALEO et détenir individuellement 15 450 000 actions VALEO (1) représentant autant de droits de vote, soit 19,75% du capital et 19,22% des droits de vote de cette société (2).

Ce franchissements de seuils résulte de la réorganisation interne au sein du « groupe Pardus » de sa détention dans VALEO, par laquelle Pardus Special Opportunities Master Fund L.P. a transféré, le 25 juin 2008, 15 450 000 actions VALEO au profit de sa filiale, Pardus Sàrl, laquelle a transféré, le 25 juin 2008, 15 295 500 actions VALEO au profit d'une autre filiale, Pardus Investments Sàrl, et le solde le 29 juin 2008.

2- Par le même courrier la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« Conformément à l'article L. 233-7 VII du code de commerce, et faisant suite au reclassement des actions de la société VALEO détenues par le fonds Pardus Special Opportunities Master Fund L.P. (le fonds) au profit de sa filiale au Luxembourg Pardus Investments Sàrl (Pardus Investissements et ensemble avec le fonds et Pardus Sàrl, Pardus), Pardus déclare et met à jour [...]ses intentions concernant VALEO au cours des douze mois à venir comme suit, compte tenu de l'accord conclu entre la société VALEO, le fonds et Monsieur Behdad Alizadeh (cf. D&I 208C1048 du 30 mai 2008) et de la présence de Monsieur Behdad Alizadeh au conseil d'administration de VALEO :

- Pardus n'agit pas actuellement de concert avec des tiers ;
- Pardus n'envisage pas de prendre le contrôle de VALEO [au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce] ;
- Pardus n'envisage pas d'acquérir des actions VALEO conduisant à une augmentation de sa participation dans VALEO ; et
- un représentant de Pardus étant membre du conseil d'administration de VALEO, Pardus n'a actuellement pas l'intention de demander la nomination d'un autre membre du conseil d'administration.

Il est rappelé que la présente déclaration est susceptible d'être modifiée dans les conditions prévues par la loi ».

(1) Contrôlée par M. Karim Samii

(2) Sur la base d'un capital composé de 78 209 617 actions représentant 80 401 152 droits de vote.